

Le sport européen à l'épreuve du nazisme

Des JO de Berlin aux JO de Londres (1936-1948)

9 novembre 2011 – 29 avril 2012

Crédit photo : Lanceuse de disque, 1937. Photographie: **Liselotte Grschebina**. © Musée d'Israël.



Toute l'histoire du XXe siècle européen se lit dans le formidable développement des pratiques et des cultures sportives. En particulier, ses pages les plus sombres écrites entre **les Jeux de Berlin** organisés par le IIIe Reich et le renouveau de l'olympisme esquissé à **Londres en 1948**.

Le nazisme, le fascisme et les régimes de collaboration ne vouent pas un simple culte au corps athlétique et guerrier, ils utilisent le sport pour contrôler les jeunes et les masses, justifier leurs idéologies xénophobes et racistes, et même infliger des supplices particuliers aux champions juifs déportés.

Quant au monde sportif, comment s'est-il comporté face aux politiques d'exclusion, face à l'application des lois antijuives jusque dans les stades, les gymnases et les piscines ?

Pour les minorités opprimées, pour les résistants, et même pour certains prisonniers des camps, à l'inverse, le sport a pu servir de refuge, voire de réarmement moral et corporel. Cette exposition révèle, en contrepoint, comment les jeunes juives de toute l'Europe se sont enthousiasmées pour les sports, investissant en particulier la lutte, la boxe, l'escrime et les sports de self-défense, et participant aux **Maccabiades de Tel-Aviv en 1932 et 1935**.

Relatant ces multiples facettes de l'histoire du sport en Europe entre 1936 et 1948 à travers de nombreux films,

photographies, objets et documents d'archives, l'exposition retrace parallèlement l'itinéraire individuel d'une vingtaine de sportifs dont les carrières ont été bouleversées et les vies anéanties par la montée du nazisme.

Autour de l'exposition

Un colloque les 13 et 14 novembre 2011 « **Sport, corps et régimes autoritaires et totalitaires** » en partenariat avec le Centre d'histoire de Sciences Po, des **rencontres** et des **projections**, un **catalogue**.

Une exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah.

Commissariat scientifique : **Patrick Clastres**, historien et chercheur rattaché au Centre d'histoire de Sciences Po.

Commissariat général : **Caroline François**, coordinatrice des expositions, **Hubert Strouk**, formateur et coordinateur Grand Sud, assistés **d'Anne-Claire Noirbent**, service activités culturelles, Mémorial de la Shoah.

Textes et recherches sur l'Italie : **Laura Fontana**, correspondante pour l'Italie, Mémorial de la Shoah.

Le sport, objet d'étude et d'enseignement

Le sport, une nouvelle entrée pour enseigner l'histoire au collège et au lycée ?

En présence de **Laurent Wirth**, inspecteur général de l'Éducation nationale, **Jacques Fredj**, directeur du Mémorial de la Shoah, et **Fabrice Teicher**, coordinateur pédagogique au Mémorial de la Shoah.

Animée par **Iannis Roder**, coordinateur de la formation au Mémorial de la Shoah.



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4202 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE

L'histoire du sport, des approches renouvelées

Par **Paul Dietschy**, historien, université de Franche-Comté, Centre d'histoire de Sciences-Po, **Patrick Clastres**, commissaire scientifique de l'exposition, historien et chercheur rattaché au Centre d'histoire de Sciences-Po.

Les régimes totalitaires n'ont pas seulement utilisé l'école, l'armée et les loisirs pour fabriquer le corps de « l'homme nouveau » et mobiliser son esprit.

Ils ont également eu recours à l'éducation physique et au sport envisagés comme un moyen d'améliorer la « race » et de préparer la guerre. D'où l'intérêt plus marqué pour la natation et l'athlétisme qui assouplissent les musculatures et sculptent les corps, pour le rugby et la boxe qui trempent les caractères, pour les sports de vitesse comme l'automobile et l'aviation qui donnent le goût du risque. D'où la méfiance vis-à-vis du football : sport-spectacle profitant à des joueurs professionnels et rendant incontrôlables les foules de passionnés.

La prise de contrôle et l'épuration des fédérations sportives et de leurs clubs, l'encadrement sportif des masses et le rayonnement à l'étranger des champions et des équipes nationales constituent les fondements de la politique sportive des régimes fasciste et nazi, de leurs imitateurs vichyste et franquiste, mais également de l'URSS. Jamais, dans l'histoire du XXe siècle, le corps dans sa dimension sportive n'aura été autant soumis à l'état.

Le Mémorial de la Shoah, fidèle à ses missions, ne pouvait que s'emparer d'un pan de l'histoire de nos sociétés qui a fait l'objet de nombreuses recherches universitaires ces dernières décennies. L'exposition, le site internet et le catalogue « Le sport européen à l'épreuve du nazisme, des J.O. de Berlin aux J.O. de Londres (1936-48) » rendent compte de ces réalités dans un souci de rigueur scientifique et de transmission vers un large public.

La décennie tragique du sport européen

Inaugurée avec les Jeux Olympiques de Berlin en 1936 et de vaines campagnes de boycott international, l'histoire de cette décennie tragique combine une histoire des relations internationales sportives, une histoire du mouvement sportif ouvrier européen, et une histoire des politiques sportives d'exclusion dans les années trente.

Elle intègre la tentative d'élaboration, par les pays de l'Axe, d'une « Europe nouvelle du sport » ; elle se traduit par la volonté de destruction du mouvement sportif juif et la déportation de nombreux athlètes alors au sommet de leur carrière (Alfred Nakache, Alex Ehrlich, etc.).

La terreur nazie n'épargne pas plus les sportifs juifs que les populations juives établies sur le continent européen. Le sport, jusque-là mouvement d'émancipation des individus, devient un instrument de tortures et de soumission aussi bien dans les camps de concentration, les centres de mise à mort que dans les ghettos. Clos par les Jeux de Londres, la dernière partie de cette décennie est marquée par la volonté de renouer avec l'idéal olympique. Le retour des sportifs déportés, l'épuration dans le monde du sport, la relève de nouvelles générations aux côtés de sportifs qui ont participé aux jeux de 1936 et de 1948 et le renouveau des Maccabiades constituent autant de faits saillants d'une nouvelle période qui s'ouvre.

Les Jeux Olympiques de 1948 à Londres ont une résonance particulière alors que celle-ci sera à nouveau citée olympique à l'été 2012.

Jeux de Berlin, appel au boycott et contre-Jeux

Les Jeux Olympiques de Berlin constituent le plus grand événement médiatique des années 1930, et aussi la plus grande démonstration de force nazie.

Le ministère de la Propagande diffuse dans toute l'Europe des cartes postales, badges, bulletins d'information édités dans 14 langues, sans oublier les 200 000 posters traduits en 19 langues (dont un millier en japonais) et les 4 millions de brochures diffusées par la Compagnie allemande de chemin de fer. Un véritable tourisme



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4202 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE

sportif se développe avec 75 000 visiteurs, dont 15 000 Américains, et des centaines de milliers d'Allemands, pour un total de 3 millions d'entrées payantes. Des travaux considérables sont engagés, sur l'ordre d'Hitler, pour faire la démonstration de la puissance technologique et industrielle allemande : un stade de 100 000 places et des équipements extérieurs pouvant accueillir 250 000 spectateurs, deux nouvelles stations de métro, une voie triomphale pour le défilé motorisé du Führer, un village olympique ultramoderne pour héberger les 4 400 sportifs et les 360 sportives sélectionnés. La tribune de presse de 1 100 places se révèle insuffisante pour les 2 800 journalistes présents. Pour la première fois, un direct radiophonique est offert à 105 radios étrangères en direction de 300 millions d'auditeurs dans le monde. Dernière innovation due à l'initiative de **Carl Diem** : l'embrasement de la vasque du stade de Berlin à partir d'une flamme allumée initialement dans le sanctuaire de Zeus à Olympie.

Le boycott des Jeux Olympiques

Le 18 avril 1933, le *New York Times* donne le ton : « les Jeux olympiques de 1936 seront peut-être annulés à cause de la campagne allemande contre les Juifs ». L'adoption des lois racistes de Nuremberg le 15 septembre 1935 relance le mouvement de boycott aux états-Unis. En Europe, l'opposition aux jeux de Berlin a très peu concerné le mouvement sportif à l'exception des deux Internationales sportives ouvrières, socialiste et communiste, associées à la Ligue internationale contre l'antisémitisme et au Comité mondial de la jeunesse. Le mouvement de boycott connaît son apogée à Paris avec l'organisation de « la conférence internationale pour le respect de l'idée olympique » par les organisations communistes (6 et 7 juin 1936). Il échoue le 19 juin lorsque **Léon Blum** et **Léo Lagrange** autorisent et soutiennent financièrement la venue des athlètes français à Berlin. Ils encouragent dans un même mouvement les sportifs à participer l'olympiade populaire de Barcelone.

L'olympiade populaire de Barcelone

Après la Grande Guerre, les **Jeux olympiques** sont dénoncés par les gauches européennes comme des « olympiades bourgeoises, chauvines et nationalistes ». Avec la prise du pouvoir en Russie par les bolcheviks et la naissance de l'URSS, le « sport rouge » se divise : la réformiste Internationale Sportive de Lucerne (ISL) décide d'exclure en 1924 l'Internationale Rouge Sportive (IRS) fondée à Moscou trois ans plus tôt. L'ISL organise des « jeux olympiques ouvriers pour la promotion de la paix » (Francfort 1925, Prague 1927, Vienne 1931) alors que l'IRS promeut ses « Spartakiades » (Moscou 1928, Berlin 1932). La stratégie du Front uni contre le fascisme conduit à des rassemblements sportifs rouges unitaires à Paris en 1934, au stade Pershing, et à Anvers en 1937.

C'est dans ce contexte que les animateurs du sport populaire en Catalogne ont voulu rassembler les sportifs bourgeois et les sportifs ouvriers à Barcelone au moment même où se tenaient les **Jeux olympiques de Berlin**. Leur « olympiade populaire, semaine du sport et du folklore » promeut un sport sain et non mercantile, pacifiste et antifasciste, anticolonialiste, ouvert sur les expressions culturelles.

Parmi les 23 délégations nationales invitées, certaines ne correspondent pas à des états constitués : Algérie, Maroc espagnol, Maroc français, Catalogne, Euskadi, Alsace-Lorraine, Palestine, Juifs émigrés... Ainsi, les soixante-dix membres du *Yiddische Arbeit Sport Klub* de Paris (YASK) font le déplacement en Catalogne. Au final, cette olympiade n'a pu avoir lieu en raison du déclenchement de la guerre civile.

Le sport à l'épreuve des régimes totalitaires

L'Italie fasciste : « croire, obéir, combattre »

Le fascisme utilise le sport comme un moyen de forger et d'embrigader les masses et surtout la jeunesse italienne, que Mussolini veut dynamique, forte et fidèle à son chef, selon sa devise « croire, obéir, combattre ».

Le boxeur **Primo Carnera**, champion du monde poids lourds en 1933, devient le symbole vivant de la force du régime qui le fait poser devant la presse internationale en uniforme fasciste et faisant le salut romain. Le Duce



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4Z02 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE

lui-même montre l'exemple. Il n'hésite pas à s'exhiber comme sportif ou à passer en revue ses troupes au pas de gymnastique.

A partir de 1928, année de la promulgation de la *Charte du Sport*, les principales associations sportives socialistes et catholiques sont progressivement dissoutes. En même temps, le régime encadre l'activité physique des jeunes par un système d'organisation pyramidale qui commence dès l'âge de six ans à travers l'*Opera Nazionale Balilla* (des adultes par le biais du *Dopolavoro*).

l'adoption d'une législation antisémite en 1938 marque l'exclusion des Juifs de la société italienne. Le sport ne fait pas exception. Le boxeur **Primo Lampronti** est déchu de son titre et obligé à mettre fin à sa carrière, tandis que **Arpad Weisz**, entraîneur hongrois qui, dans les années 1930, avait hissé les équipes de Milan et Bologne au sommet du championnat de football, quitte l'Italie et cherche refuge aux Pays-Bas d'où il est déporté en 1942 pour Auschwitz.

l'aryanisation du sport en Allemagne

« Le jeune Allemand doit être mince et élancé, agile comme un lévrier, résistant comme le cuir et dur comme l'acier de Krupp. » Adolf Hitler, *Mein Kampf*, 1924.

De telles qualités ne peuvent être obtenues qu'en soumettant les corps à un régime spécial. C'est pourquoi, dès leur arrivée au pouvoir, les nazis ont non seulement mis en œuvre la nazification de la culture physique et des organisations sportives, mais également utilisé le sport à des fins raciales. De façon plus radicale qu'en Italie, le sport allemand est donc épuré et placé sous le contrôle du chef SA de Dresde, **Hans von Tschammer und Osten**. Il est également intégré dans la vie collective de la jeunesse à raison de dix heures d'éducation physique par semaine afin de contrebalancer une éducation scolaire jugée « uniquement intellectuelle ». Enfin, des activités physiques sont imposées aux jeunes filles et femmes pour qu'elles « offrent à l'état et au peuple (*Volk*) des enfants en pleine santé ».

Les fédérations sportives ouvrières sont interdites, les clubs chrétiens sommés d'abandonner toute orientation religieuse, et les Juifs exclus des clubs et des championnats allemands. Théoriquement, ces derniers sont autorisés à s'inscrire soit dans les **clubs sionistes Maccabi** parce qu'ils militent pour l'émigration, soit dans les **sociétés Schild** des anciens combattants juifs qui se sont engagés à « propager le sentiment patriotique allemand dans les jeunesses juives ».

Ces deux mouvements rencontrent en fait de multiples obstacles, notamment en ce qui concerne l'obtention de terrains de jeux spécifiquement juifs, jusqu'à leur interdiction définitive après la *Nuit de cristal* en novembre 1938. Car l'antisémitisme d'état s'applique aussi aux terrains de sport publics, aux piscines, aux lacs et rivières utilisés pour nager. Les Juifs n'ont même plus le droit de monter à cheval, au motif qu'un cheval allemand ne saurait être en contact avec un Juif.

Les sportifs tsiganes sont également persécutés. Ainsi, le boxeur **Sinti Johann Wihlelm Trollmann**, champion d'Allemagne en 1933 grâce à son fameux jeu de jambes, se voit-il retirer son titre par les nazis.

« Travail, famille, patrie et sport »

Le sport pour mieux servir la Patrie

l'éducation physique de la jeunesse est une obsession pour le régime de l'octogénaire maréchal Pétain.

C'est le « mousquetaire du tennis » **Jean Borotra** qui est chargé de renforcer les corps et d'embrigader les esprits. Par la Charte des sports du 20 décembre 1940, imitée de la *Carta dello sport* de 1926, le commissaire général à l'éducation générale et au sport prend le contrôle des fédérations sportives. à compter de 1941, lors des principales manifestations sportives, le salut olympique est effectué et le *Serment de l'athlète* déclamé : « Je promets, sur l'honneur, de pratiquer le sport avec désintéressement, discipline et loyauté pour devenir meilleur et mieux servir ma patrie. »



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4Z02 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE

Avec le soutien du secrétaire d'état à l'éducation nationale **Jérôme Carcopino**, et avec la caution du docteur eugéniste **Alexis Carrel**, **Jean Borotra** tente d'imposer neuf heures hebdomadaires d'éducation physique dans l'emploi du temps des élèves du primaire et du secondaire.

Le retour de **Pierre Laval** au gouvernement en avril 1942 entraîne la mise à l'écart de Borotra, puis sa déportation par les autorités allemandes pour acharnement patriotique, et la promotion d'un ancien officier de l'artillerie coloniale, **Joseph Pascot**. Le nouveau commissaire général se démarque de son prédécesseur par son culte de la personnalité, par un autoritarisme accru, et surtout par sa complicité passive avec l'occupant. Il dissout l'Union française des ouvres laïques d'éducation physiques (UFOLEP) en juillet 1942, lors de ce même mois terrible où plus de 13 000 Juifs parisiens sont rassemblés par les autorités allemandes, avec la complicité de la police française, dans ce temple du sport qu'est le vélodrome d'hiver.

Au lieu de s'opposer à l'ingérence de l'occupant, les services de « Jep » Pascot se bornent à vérifier les conditions d'application de l'ordonnance allemande du 8 juillet 1942 qui interdit aux Juifs « l'accès à toutes manifestations sportives, soit comme participants, soit comme spectateurs, de même qu'aux plages et aux piscines ». En outre, l'étau se resserre sur les sportifs communistes comme Juifs. Tandis que la FSGT est pourchassée, et son secrétaire général **Auguste Delaune** torturé à mort par la Gestapo, les champions « **Artem** » **Nakache** et **Victor Perez** sont déportés à Auschwitz.

« Sport », persécutions et anéantissement

De pratique autorisée dans les premiers camps de concentration et les ghettos, le sport est métamorphosé dans son essence même par les nazis pour devenir un supplice dans les centres de mise à mort.

Dans la phraséologie nazie, en effet, le terme de « sport » a pu recouvrir différentes significations mortifères comme chasse aux Juifs sans défense, humiliation physique, ou mise à mort.

Dans la première période des camps de concentration de **Dachau**, **Buchenwald**, ou **Poniatowa**, les déportés politiques rejoints par les prisonniers de guerre ont pu pratiquer le sport, comme d'autres activités (théâtre, musique, conférences). De même, dans les ghettos mis en place à **Lodz** et **Varsovie**, les populations organisent des séances de gymnastique pour conserver des repères de normalité et de liberté.

Les sports ne sont pas oubliés dans les films de propagande tournés pour témoigner des bons traitements réservés aux prisonniers. Dans le camp de **Westerbork**, aux Pays-Bas, c'est un interné juif qui tient la caméra à la demande du directeur Lors de la visite de la Croix-Rouge à **Theresienstadt** (Terezin) en 1944, une partie de football est même organisée entre internés..

Pour les habitants des ghettos, les exercices physiques peuvent aussi être transformés par les persécuteurs en brimades et humiliations : séances de gymnastique au sol dans les rues boueuses de **Varsovie**, flexions des genoux avec les bras tendus en avant jusqu'à épuisement à **Thessalonique**, ou bien encore courses de chevaux humains sous les huées à **Minsk**.

Dans les centres de mise à mort, le sport se présente sous des formes extrêmes comme ces quelques matchs de football attestés entre SS et *Totenjüden* à **Belzec** ou bien entre SS et *Sonderkommandos* à **Auschwitz**.

Les champions juifs, lorsqu'ils sont reconnus, sont très souvent humiliés et victimes de tortures « sportives ».

Le champion du monde de natation **Alfred Nakache** doit, ainsi, à son extraordinaire résistance physique de survivre aux amusements des SS d'**Auschwitz** : aller chercher les clés et les cailloux qui lui sont lancés au fond d'une citerne d'eau croupie et glacée.

Certains d'entre eux demeurent célèbres comme **Young Perez** assassiné le 22 janvier 1945 au cours des marches de la mort. Comme lui, de nombreux champions et championnes juifs furent victimes de la Shoah.

L'invention d'un nouvel homme juif

C'est dans le contexte d'émancipation et d'exclusion des Juifs par le sport de la fin du XIXe siècle, que Max Nordau lance en 1898 son appel musculaire à la tribune du deuxième congrès sioniste tenu à Bâle.



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4202 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCC

« Nous devons aspirer à créer de nouveau un « judaïsme du muscle », nous devons devenir de nouveau des hommes aux torses saillants, avec des corps d'athlète et au regard hardi et nous devons élever une jeunesse agile, souple et musclée qui doit se développer à l'image de nos ancêtres, les **Hasmonéens**, les **Maccabées** et **Bar Kokhba**. Elle doit parfaitement être à la hauteur des combats héroïques de toutes les nations. ».

Ce « judaïsme du muscle » fait référence au *muscular christianism* que les *headmasters* protestants ont conçu pour moraliser la jeunesse des écoles publique britanniques et il s'inscrit dans une tradition juive de la force qui s'est exprimée au fil du temps dans des disciplines aussi variées que les arts du cirque et l'haltérophilie, la lutte et la boxe, l'escrime et le jiu-jitsu.

Depuis le Moyen-Âge, et jusqu'à la période de l'entre-deux-guerres, nombreux sont les artistes juifs présents dans les cirques allemands, polonais ou russes : funambules et acrobates, contorsionnistes et « fakirs », avaleurs et cracheurs de grenouilles et de souris vivantes, devins et magiciens. Ainsi, le tout jeune trapéziste américain d'origine hongroise **Ehrich Weiss** (1874-1926) devient un prestidigitateur mondialement connu sous le nom de **Houdini**. Présenté par le cirque Busch de Berlin des deux côtés de l'Atlantique, **Zishe Breitbart** (1883 - 1925) appartient à une autre catégorie, celle des « hommes les plus forts du monde ». Ce Juif de Varsovie se prend pour le nouveau Samson et rêve de se produire en Palestine sous mandat britannique.

Assimilation et émancipation par la gymnastique et le sport

La pratique de la gymnastique et du sport ont accompagné le double processus d'émancipation et d'assimilation des Juifs d'Europe à l'œuvre tout au long des XVIIIe et XIXe siècles.

En Allemagne où le mouvement d'éducation physique est extrêmement précoce, les gymnastes juifs sont accueillis au sein de l'association du *Turn*. C'est l'antisémitisme qui provoque, dès la fin du XIXe siècle, la création d'associations athlétiques juives en Europe centrale et orientale.

En France, en Belgique, et au Royaume-Uni, il faut attendre l'arrivée des réfugiés politiques à la fin des années 1920 pour que soient constitués les premiers et rares clubs sportifs explicitement juifs.

En Allemagne, il existe deux organisations sportives qui participent tout particulièrement du processus d'assimilation après la Grande Guerre, parce qu'elles se refusent à tout engagement sioniste ou politique.

l'union *Virtus* rassemble les clubs indéfectiblement neutres tandis que le *Schild* (bouclier) est l'émanation sportive de l'**Association des vétérans juifs allemands de la Grande Guerre** (*Reichsbund Jüdischer Frontsoldaten*). Le *Schild* accorde un intérêt particulier à la boxe et au judo, et organise des milices de self-défense afin de protéger la communauté juive des agressions antisémites.

Quant aux championnes et champions juifs, ils trouvent place au sein des clubs de la bourgeoisie allemande jusqu'à leur exclusion en 1933 : ils y bénéficient d'ailleurs de bien meilleures conditions d'entraînement que dans les clubs juifs. Un grand nombre d'athlètes ne prennent véritablement conscience de leur judéité qu'au moment où ils sont les victimes d'actes et de mesures antisémites.

Les maccabiades : « premiers jeux olympiques juifs »

Un mouvement pacifique et transnational

Apparus à l'extrême fin du XIXe siècle, le mouvement olympique et le mouvement sioniste n'ont guère de points communs, sinon une même pétition de principes pacifistes et une forme d'organisation transnationale.

Si les **Maccabiades** empruntent aux Jeux Olympiques leur cérémonial, elles ont davantage pour ambition de réunir les athlètes juifs du monde entier que de faire tomber des records.

C'est après le refus du Comité international olympique de reconnaître l'Union mondiale du Maccabi que **Yosef Yekutieli** propose en 1929 au président du Fonds national juif de créer des « Jeux Olympiques juifs ». Le haut-commissaire britannique en Palestine **Sir Arthur Wauchop** donne son accord à la condition que les athlètes arabes et les sportifs du mandat britannique puissent également y participer. Les **1ères Maccabiades**



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4202 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE

se tiennent du 28 mars au 6 avril 1932 à Tel-Aviv. Le défilé des 390 athlètes représentant 18 pays et des 1500 gymnastes est ouvert par le maire **Meïr Dizengoff** qui parade sur un cheval blanc.

l'essor du mouvement Maccabi

Avec le rassemblement de 1350 sportifs provenant de 28 pays, les **2èmes Maccabiades** connaissent en 1935 un plus grand succès qui s'explique largement par l'essor du mouvement Maccabi en Europe et par sa diffusion ailleurs dans le monde (Egypte, Syrie, Argentine...). Sans aller jusqu'à parler d'« alyah sportive », on notera que des athlètes profitent des Maccabiades pour s'établir en Palestine mandataire alors même que les autorités britanniques limitent l'immigration juive. Prévues en 1938, les 3èmes Maccabiades sont annulées à cause des persécutions dont sont victimes les Juifs en Europe et des troubles qui secouent la Palestine sous mandat britannique. Elles renaîtront en 1950 en présence du président **Chaim Weitzmann** et de **David Ben Gourion** qui déclare à cette occasion : « Vivre sur notre terre ancestrale nécessite au moins autant une vigueur et une puissance physique qu'une excellence intellectuelle ». **Les Maccabiades** connaissent une quatrième édition en 1953 avant que le principe ne soit adopté de les organiser chaque année qui suit les Jeux Olympiques.

Les Jeux Olympiques de 1948 à Londres ont une résonance particulière alors que celle-ci sera à nouveau cité olympique à l'été 2012.

Résister dans et par le sport

L'athlète du Reich doit incarner le portrait idéal de l'aryen tel que le concevait le régime nazi : l'héritier du héros antique et de l'athlète moderne.

Dans ce contexte pratiquer un sport, loin d'être synonyme d'épanouissement individuel et de divertissement, implique pour l'idéologie nazie discipline, dressage, et encadrement des corps, selon le célèbre slogan « ton corps ne t'appartient pas, il appartient au Führer ». Cependant, des athlètes et même des champions, souvent isolés, ont su en quelque sorte résister à l'emprise totalitaire du régime. Ni politiquement antinazis, ni intellectuellement engagés, **Albert Richter** et **Max Schmeling** aiment la gloire et le succès mais refusent d'incarner le modèle aryen et de se laisser utiliser par la propagande du régime. Ils n'adhèrent pas au parti nazi, en dépit d'une forte pression et de menaces de plus en plus explicites. Lorsque le régime renforce les mesures antisémites, ils refusent de renvoyer leur entraîneur juif et multiplient les gestes de courage et de dissidence. Ils paieront un lourd tribut de cette insoumission.

Une forme de résistance collective s'est également développée à travers des activités sportives et les déplacements sportifs, souvent parmi les seuls autorisés. Ils ont pu servir de couverture à des formes d'organisation résistante comme les foules des stades ont pu devenir des refuges pour les combattants. *Sport Libre*, fondé en 1941 par **Robert Mension** et **Auguste Delaune**, offre le seul exemple de mouvement sportif clandestin français. Il est une illustration de la participation du sport ouvrier aux combats de la Résistance et, plus précisément, un prolongement dans le stade de l'action résistante communiste.

Le sport en lui-même, notamment sous sa forme de culture physique, est un pourvoyeur d'énergie et un reconstituant psychique. Les maquisards ont pu l'utiliser, par exemple, pour se maintenir en forme et se préparer au combat. Le sport, enfin, a pu servir de défi dans les situations les plus extrêmes. C'est ainsi que le champion de natation français **Alfred Nakache** et le jeune **Noah Klieger** nagent dans une citerne d'Auschwitz III à l'insu des gardes. Pour se prouver qu'ils n'ont pas été privés de toute humanité, et aussi pour redonner courage à leurs compagnons d'infortune.

Portraits d'athlètes carrousel des disciplines

Les destins de ces sept athlètes pourraient apparaître comme une simple déclinaison de l'histoire du sport à l'échelle des individus, mais ils s'avèrent en réalité particulièrement emblématiques de l'évolution des sociétés.

Les disciplines pratiquées et les choix de clubs renvoient aux cultures sportives nationales, aux origines sociales, aux niveaux d'études, aux trajectoires professionnelles, mais aussi aux engagements politiques ces



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4202 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE

sportifs et de ces sportives européens.

Majoritairement Juifs, ils n'ont, pour la plupart d'entre eux, véritablement pris conscience de leur judéité que sous l'effet de l'antisémitisme et de la barbarie nazie. Certains sont épargnés, quelque temps, comme **les boxeurs d'Auschwitz**. Pour d'autres, en revanche, leur statut d'athlètes d'exception leur vaut d'être atrocement suppliciés. Rares sont ceux qui ont survécu, encore plus rares ceux qui ont poursuivi leur carrière sportive. Souvent, ils ont dû émigrer loin de l'Europe, aux états-Unis, en Palestine sous mandat britannique où ils vont contribuer à la naissance de l'état d'Israël en 1948.

Leur histoire a longtemps été oubliée. Elle a resurgi depuis les années 1980. Elle a désormais sa place au sein de l'Histoire européenne.



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4Z02 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE



Gretel Bergmann (1914 -), athlétisme

Exclue de son club d'athlétisme peu après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, Gretel Bergmann émigre à Londres où elle devient une championne britannique de saut en hauteur au printemps 1934. Quelques mois plus tard, elle est invitée à rentrer en Allemagne pour s'entraîner en vue des Jeux de Berlin 1936. Par ce geste, le régime nazi essaie de désamorcer le boycott des Jeux Olympiques et de donner l'image d'une nation pacifique qui ne discrimine pas les Juifs. En application du « paragraphe aryen », Gretel Bergmann ne peut alors qu'intégrer un club sportif juif. Bien que détentrice du record d'Allemagne de saut en hauteur avec 1,60 mètre, elle est écartée la sélection allemande sous prétexte de « performances insuffisantes ». L'annonce de sa non-sélection, officiellement « pour cause de blessure », est rendue publique alors que les athlètes américains ont déjà embarqué sur leur paquebot. Gretel Bergmann s'exile alors aux Etats-Unis où elle devient championne de saut en hauteur en 1937 et 1938.

Légende de la photo:

La championne de saut en hauteur Gretel Bergmann au Championnat sportif du Reichsbund jüdischer Frontsoldaten (RJF, Association sportive des vétérans juifs d'Allemagne) sur le terrain de sport de la communauté sportive de Berlin-Grünewald.

Berlin, Allemagne, juillet 1936.

© Bildarchiv Pisarek/akg-images.

Image 1 of 7



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4Z02 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE



Victor « Young » Perez (1911-1945), boxe anglaise

Né à Tunis, Perez apprend la boxe avec son frère et adopte « Young » comme nom de combat. Il s'installe à Paris où il devient champion du monde poids mouches au mois d'octobre 1931 en mettant KO l'Américain Frankie Genaro au 2ème round. C'est aux points qu'il perd son dernier combat officiel, à Paris, le 7 décembre 1938. Arrêté à Paris, le 18 juin 1943, pour défaut de port de l'étoile, il est interné à Drancy puis déporté vers Auschwitz le 7 octobre 1943. Sélectionné pour le travail, il est affecté au camp d'Auschwitz-III-Monowitz, où il se fait connaître comme ancien champion. Ses gardiens organisent alors un combat contre un poids lourd allemand qui vise à démontrer la supériorité du combattant « aryen ». Le match est interrompu par les gardes SS pour éviter la victoire de Perez qui est envoyé dans les kommandos de travail en représailles. Le 18 janvier 1945, il entreprend avec des milliers d'autres détenus les marches de la mort. Quatre jours plus tard, il est abattu par un garde allemand d'une rafale de mitraille.

Légende de la photo:

Portrait dédié au boxeur Young Perez.

Coll. Musée national du Sport, Paris.

Image 2 of 7



Ilona Elek (1907-1988), Helene Mayer (1910-1953), Ellen Preis (1912-2007), Escrime

Au regard des lois nazies de Nuremberg, ce sont trois « demi-juives » (Mischlinge), qui occupent le podium olympique du fleuret féminin à Berlin en 1936. Il en est une, qui retient l'attention de tous : la médaillée d'argent Helene Mayer qui fait le salut nazi. D'origine juive par son père, un médecin réputé et patriote, elle bénéficie d'une grande popularité en Allemagne depuis sa victoire aux jeux d'Amsterdam en 1928 à l'âge de 17 ans. C'est en Californie, où elle est restée étudier le droit après les Jeux de Los Angeles, qu'elle apprend en 1933 sa radiation du club d'Offenbach. Incarnation de la parfaite « aryenne » pour les nazis, se considérant elle-même comme Allemande, elle répond favorablement à l'invitation d'Hitler de participer aux Jeux de Berlin. Son ambition sportive et sa naïveté politique, davantage que la crainte de représailles pour sa famille, en font la caution du régime nazi et de tous les adversaires du boycott. Elle poursuit sa carrière aux Etats-Unis avant de revenir vivre en Allemagne de l'Ouest après la guerre.

Légende de la photo:

Le podium d'escrime féminin aux Jeux Olympiques de Berlin.

Allemagne, 1936.

De gauche à droite : l'Autrichienne Ellen Preis, médaillée de bronze, la Hongroise Ilona Schacherer-Elek, médaillée d'or et l'Allemande Helene Mayer, médaillée d'argent.

© Bettmann /Corbis.

Image 3 of 7



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4202 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE



Matthias Sindelar (1903-1939), football

Fils d'immigrés tchécoslovaques d'origine juive, Sindelar est surnommé « le Mozart du football » il contribue à faire de l'Austria Vienne la « Wunderteam » (équipe miracle) qui domine le football européen des années 1930. En 1938, l'annexion de l'Autriche au Reich sonne le glas du football autrichien. La *Wunderteam* est dissoute et ses meilleurs joueurs invités à intégrer la *Mannschaft*, l'équipe allemande. Sindelar, prétextant de vieilles blessures à son genou, refuse de jouer sous les couleurs nazies. Dans le dernier match organisé pour fêter l'Anschluss, il marque l'un des deux buts victorieux. Au terme de la rencontre, Sindelar sera le seul joueur, avec Karl Sesta, à ne pas faire le salut hitlérien. Sa désobéissance civile fera de lui un symbole de la résistance sportive au nazisme. Quelques mois plus tard, le 23 janvier 1939, Matthias Sindelar est trouvé mort asphyxié dans son appartement. Plus de 15 000 personnes accompagnent sa dépouille dans les rues de Vienne, le jour de ses funérailles.

Légende de la photo:

Le footballeur autrichien Matthias Sindelar (à gauche) lors de la rencontre entre l'équipe autrichienne et l'équipe allemande.

Autriche, 1938.

© D.R.

Image 4 of 7



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4202 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE



Alfred Flatow (1869-1942) et Gustav Felix Flatow (1875-1944), Gymnastique

Né à Dantzig, Alfred est déporté en octobre 1942 depuis Berlin. Il décède deux mois plus tard. Né à Berent en Poméranie, Gustav est arrêté en 1943 aux Pays-Bas où il avait trouvé refuge. Il est interné dans le camp de transit de Westerbork avant d'être transféré à Theresienstadt en février 1944. Il y meurt en décembre de la même année.

En 1896, lors des premiers Jeux Olympiques modernes à Athènes, ces deux spécialistes de barres parallèles et de barre fixe avaient très largement contribué au succès de l'équipe allemande de gymnastique. Avec trois médailles d'or et une médaille d'argent, Alfred est d'ailleurs l'un des athlètes les plus titrés du moment. En 1903, il quitte le *Berliner Turnerschaft* pour fonder avec d'autres le *Judische Turnerschaft*, la fédération juive de gymnastique en Allemagne. En 1997, la ville de Berlin honore leur mémoire en rebaptisant Flatowallee l'ancienne Reichssportsfeld Strasse. Par ailleurs, la Poste allemande émet un timbre à leur effigie.

Légende de la photo:

Alfred Flatow lors de l'épreuve de barres parallèles, au cours de laquelle il remporte la médaille d'or.
Athènes, Grèce, 6-14 avril 1896.

© akg-images,

Image 5 of 7



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4202 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE



Alfred Nakache (1915-1983), Natation

Né en Constantine en 1915, Alfred Nakache devient, dans les années 30, une figure emblématique de la natation française. A plusieurs reprises champion de France, il poursuit cette ascension sportive jusqu'à l'été 1942. Le régime du Maréchal Pétain, tout en adoptant une législation antisémite qui fait des Juifs de France des citoyens de seconde zone, autorise Alfred Nakache à nager pour défendre les couleurs nationales. Mais le paradoxe ne dure pas : cible d'attaques antisémites, le champion ne peut participer aux championnats de France en 1943. Il est déporté à Auschwitz en janvier 1944 avec sa femme Paule et sa fille Annie, assassinées dès leur arrivée. Il devient le « nageur d'Auschwitz » après avoir effectué sous la contrainte d'un garde SS ou comme acte de bravoure et de dignité des mouvements dans un bassin de rétention d'eau. Si ce surnom témoigne d'un épisode particulièrement tragique de la vie du nageur, ses performances sportives font de lui un champion français d'exception.

Légende de la photo:

Alfred Nakache (à gauche), vainqueur du 200 m nage libre au championnat de France.

Piscine des tourelles, Paris, 28 août 1938.

Coll. Musée national du Sport, Paris.

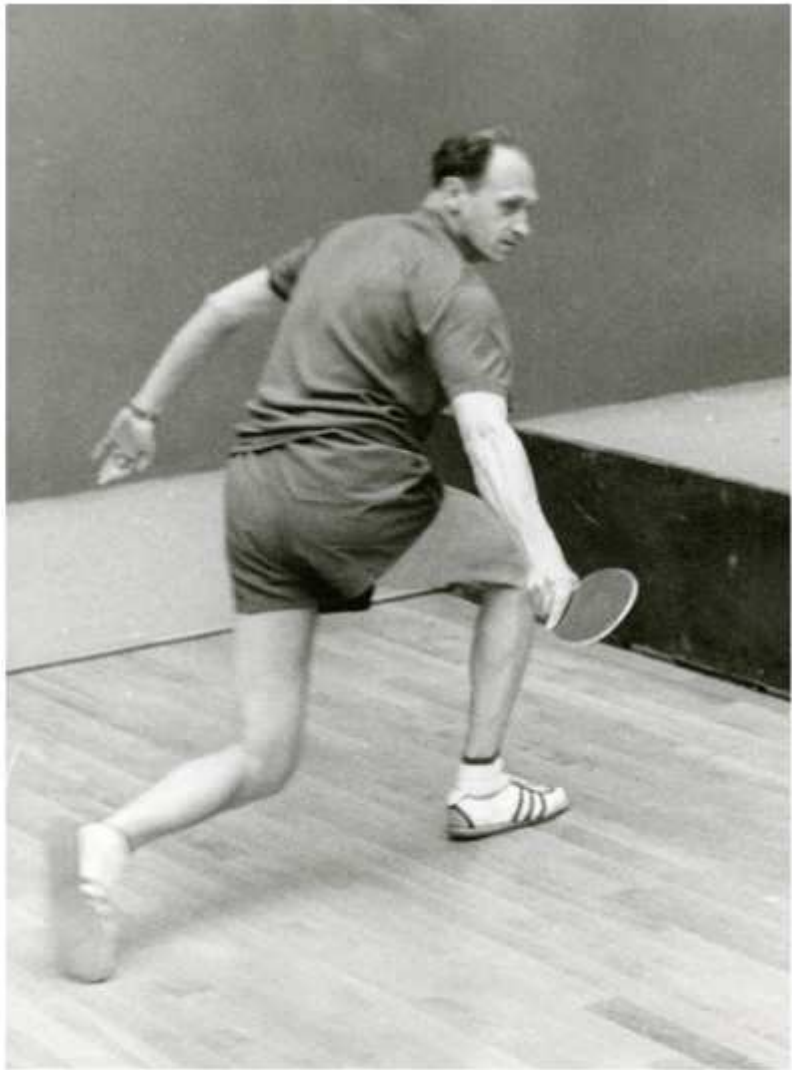
Image 6 of 7



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4202 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE



Alojzy « Alex » Ehrlich (1914-1992), tennis de table

Né le 1er janvier 1919 à Komancza, dans un village des Carpates en Pologne, Alex Ehrlich débute sa carrière de pongiste au Hasmonea Lwow, club omnisports créé en 1908 où se retrouvent les sportifs juifs. Il connaît une carrière fulgurante. A trois reprises, aux championnats du monde de Prague (1936), de Baden (1937) et du Caire (1939), il est médaillé d'argent. Lors d'un légendaire Pologne-Roumanie à Prague, Alex Ehrlich, ambidextre, s'oppose à Farkas Paneth, champion juif originaire de Cluj, pendant 2 h 15 pour marquer un seul point. La guerre interrompt et bouleverse une carrière prometteuse à bien des égards. Alex Ehrlich est arrêté en juin 1944 à Bourbon-l'Archambault alors qu'il apportait son aide aux réseaux de résistance. Il est déporté à Auschwitz puis à Dachau. De retour des camps, alors que ses parents restés à Lwow ont été assassinés, Alex Ehrlich s'installe définitivement à Paris, intègre l'équipe de France et devient, un entraîneur de renommée internationale.

Légende de la photo:

Alex Ehrlich (1914 - 1992)

Joueur de tennis de table d'origine polonaise, triple médaillé d'argent aux championnats du monde dans les années 1930. Déporté à Auschwitz, il s'installe en France à son retour des camps et devient un entraîneur de renommée internationale.

Coll. Musée national du Sport, Paris.

Image 7 of 7



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4202 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE

Bibliographie

Pierre Arnaud et al., *Le Sport et les Français pendant l'occupation 1940-1944*, tome 2, Paris, l'Harmattan, 2002.

Berno Bahro, Jutta Braun, Joachim Teichler, *Vergessene Rekorde: Jüdische Athletinnen vor und nach 1933*, Verlag für Berlin-Brandenburg, 2009. Denis Baud, Alfred Nakache. *Le nageur d'Auschwitz*, Porte-sur-Garonne, éd. Loubatières, 2009.

Michael Brenner, Reuveni Gideon (eds), *Emancipation through Muscles : Jews and Sports in Europe*, Lincoln : University of Nebraska Press, 2006.

Patrick Clastres, Paul Dietschy, *Sport, société et culture en France, du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 2006.

George Eisen, "*The Maccabiah Games : A History of the Jewish Olympics*", Ph.D. dissertation, University of Maryland, 1979.

Pierre Milza, François Jéquier, Philippe Tétart (dir.), *Le pouvoir des anneaux. Les Jeux olympiques à la lumière de la politique*, Paris, Vuibert, 2004.

Filmographie

Les Dieux du stade de Leni Riefenstahl (1936, CIO / Bundesarchiv / OTAB) Berlin 36 de Kaspar Heidelberg (2009 Gemini/Cologne, NDR/Hambourg, Degeto/Berlin)

Albert Richter, le champion qui a dit non de Michel Viotte (2005, Gédéon Programmes / Arte France)

Alfred Nakache, le nageur d'Auschwitz de Christian Meunier (2001, Zagarianka production / Doriane films)

Sélection de sites internet

International Jewish hall of fame - <http://www.jewishsports.net>

Exposition The Nazi Olympics : Berlin 1936- USHMM - United States Holocaust Memorial Museum [Site internet](#)

INSEP - <http://www.insep.fr>

Musée national du Sport - www.museedusport.fr

CIO - <http://www.olympic.org/fr/cio>

Mémorial de la Shoah - <http://sport.memorialdelashoah.org>



Anonymes, Justes et Persécutés durant la période Nazie dans les communes de France

+ 33.9 51 89 44 87
www.ajpn.org
ajpn@ajpn.org

Association à but non lucratif, loi du 1^{er} juillet 1901 - Id : W332005861 • SIRET 514 884 048 00034 • APE 9499 Z
111, rue Belleville • F-33000 Bordeaux
Dom. bancaire : La Banque Postale - Centre financier de Bordeaux
Iban FR89 2004 1010 0116 0110 4Z02 289 - Titul. Owner : ANONYM JUSTES PERSEC PERIOD NAZIE - Bic : PSSTFRPPCNE